Ms. 1033

Description de l'île de Saint-Domingue · Réflexions sur l'état actuel de S. Domingue et

sur les moyens d'y rétablir l'autorité de la Métropole

66 pp. + I \cdot 287 \times 191 mm. \cdot la fin du XVIII^e / le début du XIX^e s. \cdot France (?)

Manuscrit bien conservé · Pagination originale, à l'encre noire · Les pages 63-68 paginées

postérieurement, au crayon · Manquent les pages : 1-2, 19-20 · La marge délimitée au crayon : 27-29

mm. · Pages blanches : 49, 63-64, 66, 68.

Demi-reliure à coins, en cuir brun. C'est une reliure de bibliothèque, exécutée au XIXe s. Au dos qui est

cassé, une décoration fruste estampée au froid. Les plats en papier marbré. Deux gardes volantes. La

garde volante initiale a été paginée (1-2).

On ignore comment le manuscrit est entré à la Bibliothèque Jagellonne. Au plat initial, la cote actuelle :

1033, tout comme à la garde collée initiale : N. Inw. 1033.

La description du manuscrit in Wisłocki I, p. 276.

Wisłocki affirme que le manuscrit provient de l'année 1792, ce qui est faux. Or, il a lu an 10

(p. 62) comme an 1 (cf. sa brève description). Le calendrier républicain commence en 1792,

c'est la raison pour laquelle il a daté le manuscrit ainsi. Les Légions polonaises ont combattu à

Saint-Domingue dans les années 1802-1803. En 1792, le général Dabrowski (cf. infra) n'avait

aucun intérêt à s'intéresser à cette île.

La Description de l'île de Saint-Domingue s'étend aux pages 3-47. À la p. 47, on lit : Au Cap

le 16 Pluviose an 7 Signé Vincent, Directeur des fortifications (de la même main que le corps

du texte). C'est la copie d'un mémoire achevé le 4 février 1799, par Charles Humbert Marie

Vincent, officier du génie en poste à Saint-Domingue dès 1786. Le début de ce texte fait défaut

à cause d'une lacune matérielle. En voici l'explicit : ... qu'il paroit aussi aisé de baser

solidement sur l'excellent naturel de ses habitans, qu'il me paroit aisé pour eux de se mettre à

couvert de toute attaque du dehors (p. 47).

À la p. 49, commence un autre texte intitulé : *Réflexions sur l'Etat actuel de S. Domingue et sur les moyens d'y rétablir l'autorité de la Métropole.* Juste au début, dans la marge de petit fond, on trouve une indication de date : *an 10*.

Après les travaux les plus étonnans et les souffrances de tout genre qu'a soutenu le peuple français ... – ... après l'incendie de toutes les plaines et la nouvelle destruction d'un pays marchant dèja rapidement à son rétablissement. Ce texte prend fin à la p. 62 où l'on lit : Paris le 21 Vendemiaire an 10; et plus bas, la signature (d'une autre main): Dabrowski. C'est la signature de Jan Henryk Dabrowski (je l'ai comparé aux deux manuscrits contenant les signatures du général Dąbrowski, conservés à la Bibliothèque Jagellonne : les mss. 3755 / t. 46 et Przyb. 187/52). Le 21 vendémiaire an 10 correspond au 13 octobre 1801 de notre ère. Cette date concerne probablement l'achèvement de la copie. Le copiste n'a pas pris soin d'indiquer le nom de l'auteur, contrairement au premier texte. Celui-là était représentant de la République française à Saint-Domingue : *Je n'ai cessé moi-même de le* [= le général Toussaint Louverture] craindre et je l'annonce depuis cinq ans au Gouvernement comme devenant toujours plus redoutable (p. 53); Rapproché plus particulierement que beaucoup d'autres par les circonstances, de cet homme auquel j'ai rendu de grands services [...] je n'ai cessé de chercher à lui inspirer la qualité la plus essentielle à son bonheur et à celui de la Colonie, j'ai pu croire long temps qu'il étoit digne de toute mon estime et des bontés du Gouvernement ; je l'avais laissé dans les plus heureuses dispositions au moment de mon départ de la Colonie en l'an huit ; mais combien je l'ai trouvé changé depuis mon départ et pendant mon dernier voyage! (p. 53-54). On notera que l'an huit commence le 23 septembre 1799 et prend fin le 17 septembre 1800. C'est sans doute un Français : ... le pays [= Saint-Domingue] que j'aime en bon français et que j'ai la conscience d'avoir bien servi pendant quinze ans (p. 54-55), qui propose la solution pacifique du conflit. Ce texte est connu comme celui du général Vincent, tout comme dans le cas précédent, mais le titre original est quelque peu différent : Réflexions sur l'état actuel de Saint-Domingue, sur la possibilité d'y rétablir l'autorité de la métropole. Il est conservé aux Archives nationales, carton AF. VI – cf. Victor Schoelcher, Vie de Toussaint Louverture, Editions KARTHALA, 1982 (édition originale : Paris, 1889), p. 301, n. 2.

Le manuscrit dépasse de quelques mois le XVIII^e siècle qui constitue la limite imposée à ce livre. Mais il faut tenir compte qu'il comporte la copie d'un mémoire composé à la fin du XVIII^e

siècle (pour ce qui est du premier texte); d'ailleurs, les copies des deux cartes qui l'accompagnent (cousues au manuscrit), datent probablement de la fin du XVIII^e. Il est donc justifié de le décrire ici. Le général Dabrowski s'est procuré ces copies avec les cartes à la veille du départ des Légions polonaises pour Saint-Domingue en vue de la pacification de cette île. Il a signé les cartes en question, tout comme il a apposé sa signature à la fin du second texte. Dimensions des cartes : la $1^{\text{ère}}$ (p. 65) : 385×299 mm. ; la 2^{e} (p. 67) : 410×583 mm. Au verso de la garde volante initiale, on lit l'inscription suivante, apposée par une main différente que celle du texte : Hauke Maur / Description faite par feu le General d'artillerie Maurice Hauke de l'isle de St Dom[i]ngue avec Carte pendant l'expedition du General Leclerc. Cette attribution est fausse. Jan Maurycy Hauke a seulement reproduit les cartes accompagnant les copies des deux textes. Cette note a été apposée après le 29 novembre 1830 – la date de la mort de Hauke. La chose la plus importante ici c'est le fait que le général Dabrowski s'est procuré un mémoire sur l'île de Saint-Dominingue, suivi de Réflexions sur les moyens d'y rétablir la paix, avant l'expédition des Légions polonaises. À qui destinait-il cette copie ? à lui-même ? même s'il n'a pas mis son pied à Saint-Domingue? L'expédition est menée par le général Leclerc, beau-frère de Napoléon. Celui-là arrive au port du Cap en février 1802.